**MISE À JOUR DE LA SITUATION :**

* La pulvérisation aérienne dans certaines parties du comté de Plymouth et la pulvérisation par camion dans le sud du comté de Worcester ont commencé le **mardi 27 août au soir**. Il est important de noter que les opérations dépendent des conditions météorologiques et que les plans peuvent être modifiés jusqu’à la dernière minute. **Les cartes des deux zones de pulvérisation sont publiées sur le site Web suivant :** [**Mosquito Spray Map (massnrc.org)**](https://massnrc.org/spray-map/Region/List)**.** Ces cartes sont mises à jour quotidiennement pour refléter les zones qui ont été pulvérisées la nuit précédente. Les zones concernées sont énumérées ci-dessous :
* TERMINÉ : Les pulvérisations aériennes auront lieu dans le comté de Plymouth dans les régions suivantes : Toute la ville de Carver et certaines parties des villes suivantes : Halifax, Kingston, Middleborough, Plymouth, Plympton, Rochester et Wareham.
* TERMINÉ : Les pulvérisations par camion auront lieu dans les cinq villes suivantes du sud du comté de Worcester : Douglas, Dudley, Oxford, Sutton et Uxbridge.

En raison de la nécessité de maintenir une certaine flexibilité pour s’adapter aux conditions météorologiques émergentes, si vous vous trouvez dans l’une des zones de pulvérisation, vous devez supposer que votre zone est pulvérisée chaque nuit jusqu’à ce que vous vérifiiez la carte de pulvérisation et confirmiez que votre zone a été pulvérisée. La pulvérisation commence au crépuscule et se termine à l’aube chaque jour. Si vous voyez des avions dans le ciel ou des camions dans votre région avant le crépuscule, c’est qu’ils sont en train de se mettre en position ou de repérer la zone avant de commencer la pulvérisation.

**Questions fréquemment posées sur la pulvérisation contre l’EEE**

**Qu’est-ce que l’encéphalite équine de l’Est (EEE) ?**

L’encéphalite équine de l’Est (EEE) est une maladie rare mais grave causée par un virus qui peut toucher des personnes de tous âges. L’EEE se transmet généralement à l’homme par la piqûre d’un moustique infecté par le virus. L’EEE peut provoquer une maladie grave et éventuellement entraîner la mort dans n’importe quelle tranche d’âge ; toutefois, les personnes de moins de 15 ans et de plus de 50 ans sont particulièrement exposées. L’EEE ne se produit pas tous les ans, mais sur la base des données actuelles, il existe un risque élevé d’apparition de cas humains en 2024.

**Que signifie la présence d’échantillons de moustiques positifs ?**

L’EEE ne se produisant pas tous les ans, l’identification du virus de l’EEE dans les moustiques indique que l’activité est présente pendant la saison en cours. Deux types de moustiques peuvent être porteurs de l’EEE : les espèces piquant les oiseaux et celles piquant les mammifères. Lorsque le virus est détecté chez des moustiques piquant des mammifères, le risque de maladie humaine augmente, car ces moustiques sont beaucoup plus susceptibles de piquer des personnes. Sur la base des résultats positifs de l’EEE chez les moustiques cette année, de l’apparition de cas animaux et humains et des conditions environnementales prévues, il existe un risque élevé d’apparition de cas humains dans certaines parties du sud-est du Massachusetts et du sud du comté de Worcester.

**Que peut-on faire pour réduire le risque d’EEE ?**

Comprendre le risque et être vigilant quant à la mise en œuvre de comportements de protection personnelle sont les meilleurs moyens de réduire le risque d’EEE. Ces mesures de protection comprennent :

* utiliser des répulsifs contenant un ingrédient actif homologué par l’EPA, conformément aux instructions figurant sur l’étiquette, chaque fois que vous êtes à l’extérieur ;
* lorsque vous êtes à l’extérieur, porter des vêtements qui couvrent votre peau ;
* reprogrammer les activités extérieures pour éviter les heures entre le crépuscule et l’aube ; et
* vérifier les moustiquaires et réparer les trous ou remplacer celles qui ne sont pas bien ajustées ; et
* il est également important de réduire les zones d’eau stagnante, où les moustiques se reproduisent (p. ex., en enlevant les poubelles, les pots de fleurs, les bains d’oiseaux, les pneus usagés ou d’autres récipients contenant de l’eau). Cette mesure est particulièrement utile pour réduire le risque de contamination par le virus du Nil occidental, mais c’est également une bonne pratique pour lutter contre l’EEE.

Dans les communautés qui appartiennent à un district de contrôle des moustiques (Mosquito Control District, MCD), le conseil de santé local collabore avec celui-ci pour prendre des décisions sur les activités de contrôle qui peuvent inclure la réduction des populations de moustiques pendant qu’ils sont encore à l’état immature ou larvaire et la réduction des populations de moustiques adultes volants à l’aide de pulvérisations terrestres par camion.

**Quand la pulvérisation aérienne d’insecticides est-elle envisagée ?**

Dans les situations où le risque de maladie humaine est élevé, le plan d’intervention de l’État recommande d’envisager l’utilisation d’une pulvérisation aérienne de pesticides le soir et la nuit afin de réduire le nombre de moustiques adultes infectés dans les zones spécifiques à haut risque. Des pulvérisations terrestres par camion ont déjà lieu dans certaines communautés du Massachusetts.

Il convient de noter que, bien que la pulvérisation aérienne soit considérée comme nécessaire pour réduire le risque pour l’homme, **elle n’éliminera pas ce risque**.Il est essentiel que les habitants se protègent contre les piqûres de moustiques en restant à l’intérieur pendant les heures où les moustiques sont les plus nombreux, en appliquant un insectifuge lorsqu’ils sont à l’extérieur, en drainant les eaux stagnantes où les moustiques se reproduisent et en réparant les moustiquaires.

**Pourquoi la pulvérisation terrestre par camion est-elle utilisée dans le comté de Worcester alors que la pulvérisation aérienne est utilisée dans le comté de Plymouth ?**

Dans le comté de Plymouth, le MCD (district de contrôle des moustiques) a procédé à des pulvérisations terrestres par camions en réponse aux moustiques infectés par l’EEE pendant la saison. Le risque reste toutefois élevé. En raison de ce risque permanent, une pulvérisation aérienne sera utilisée pour compléter le travail déjà effectué dans les régions à haut risque du comté de Plymouth. Dans le sud du comté de Worcester, seules deux des villes à risque élevé ou critique sont membres du MCD. Ces villes ont profité d’une pulvérisation par camion pour réduire le risque, mais les cinq villes restantes n’en ont pas bénéficié. Dans cette zone, la pulvérisation terrestre par camion sera utilisée dans les cinq villes qui n’ont pas encore fait l’objet d’une pulvérisation contre les moustiques afin de réduire le risque.

**Comment se déroulent les pulvérisations aériennes et les pulvérisations terrestres par camion ?**

La pulvérisation commence en début de soirée et se poursuit jusqu’à environ 4 h 30 le lendemain matin. Les professionnels de la lutte contre les moustiques appliquent un pesticide approuvé à cet usage sous forme de pulvérisation à très faible volume. Les pulvérisateurs à très faible volume diffusent des gouttelettes d’aérosol très fines, qui restent dans l’air et tuent les moustiques adultes au contact.

**Combien de temps dureront les pulvérisations aériennes et les pulvérisations terrestres par camion ?**

L’efficacité de la pulvérisation dépend largement des conditions météorologiques, et des changements dans le calendrier prévu peuvent survenir à la dernière minute. Cela signifie que les délais prévus et les dates d’achèvement sont susceptibles d’être modifiés. Les informations seront communiquées à mesure de leur disponibilité.

**Quel pesticide sera utilisé lors des pulvérisations ?**

Le pesticide utilisé lors des épandages aériens s’appelle Anvil 10+10. Il s’agit d’un produit homologué par l’EPA qui a été largement testé et utilisé aux États-Unis pour lutter contre les moustiques par pulvérisation terrestre et aérienne. Anvil 10+10 contient deux ingrédients actifs : la sumithrine et le butoxyde de pipéronyle (PBO). La sumithrine est un insecticide pyréthrinoïde qui tue les insectes lorsqu’ils entrent en contact direct avec elle. La sumithrine est également présente dans les produits pesticides utilisés à l’intérieur, les shampoings pour animaux domestiques et les traitements contre les tiques. Le butoxyde de pipéronyle augmente la capacité de la sumithrine à tuer les moustiques. La sumithrine et le PBO se décomposent sous l’effet de l’exposition à la lumière et à l’air et sont rapidement inactivés avec une demi-vie inférieure à un jour dans l’air et sur les plantes. Ces composés se sont révélés très efficaces pour tuer les moustiques dans le monde entier depuis plus de 20 ans.

**Ces pesticides sont-ils utilisés ailleurs pour lutter contre les moustiques ?**

Oui. D’autres États (New York, New Jersey, Illinois, Delaware, Caroline du Nord, Arkansas, Floride, Alabama, Louisiane, Texas) appliquent régulièrement ces mêmes produits.

**Ces pulvérisations terrestres et aériennes ciblées d’adulticides peuvent-elles nuire aux insectes ou à la faune ?**

L’Agence américaine de protection de l’environnement (EPA) a évalué la sécurité de ces pesticides et a déterminé qu’ils ne présentent pas de risque déraisonnable pour les oiseaux ou les mammifères, s’ils sont utilisés conformément aux instructions figurant sur les étiquettes des produits.

Anvil et d’autres pesticides similaires sont toxiques pour les invertébrés terrestres et aquatiques (libellules, coléoptères, etc.) et pour les poissons. Les risques pour les poissons sont moindres dans les grands étangs que dans les petits, et les risques pour les grandes masses d’eau naturelles sont minimes. Les personnes qui possèdent de petits étangs à poissons d’ornement dans leur jardin peuvent toutefois souhaiter les couvrir pendant la nuit de la pulvérisation. Ces étangs à poissons peuvent être découverts le matin après la pulvérisation.

**Y a-t-il un risque pour les sources d’eau potable ?**

Non. La pulvérisation aérienne ne devrait pas avoir d’impact sur les eaux de surface ou l’eau potable. Les sources d’eau potable de surface sont cartographiées et la pulvérisation aérienne n’aura pas lieu au-dessus de ces réservoirs d’approvisionnement en eau. De plus, le produit est rapidement inactivé et se décompose à la lumière du soleil et à l’air, ne se dissout pas facilement dans l’eau et est décomposé par des micro-organismes dans les cours d’eau et les plans d’eau qui reçoivent la lumière du soleil. On ne s’attend donc pas à trouver des résidus dans l’eau. En raison de ces caractéristiques et du fait que la pulvérisation n’a pas lieu au-dessus des réservoirs d’approvisionnement en eau potable, l’exposition par l’intermédiaire de l’eau potable n’est pas anticipée.

**L’exposition à Anvil 10+10 a-t-elle des effets sur la santé ?**

Anvil 10+10 est appliqué à l’aide d’un aérosol à très faible volume qui utilise de très petites quantités d’insecticide. Il est peu probable qu’une personne soit exposée à des quantités susceptibles d’avoir des effets néfastes sur la santé. Bien que des précautions particulières ne soient pas nécessaires pour la plupart des gens, les habitants des zones concernées qui préfèrent éviter ou minimiser l’exposition peuvent rester à l’intérieur pendant les pulvérisations. Il est préférable pour les personnes ayant une sensibilité connue aux produits chimiques ou souffrant de troubles respiratoires, comme l’asthme, de rester à l’intérieur pendant les pulvérisations afin de réduire les risques d’aggravation de ces troubles. La consommation de légumes et de fruits cultivés dans la zone traitée ou la consommation d’eau provenant de masses d’eau de surface situées à proximité des opérations de pulvérisation sont considérées comme sûres.

**Y a-t-il des précautions à prendre si des pulvérisations ont lieu dans ma région ?**

Les pulvérisations ont lieu la nuit et les ingrédients actifs du produit pesticide utilisé pour l’épandage aérien dans le cadre de la lutte contre les moustiques se décomposent généralement rapidement et ne laissent aucun résidu. Bien que cela ne soit pas nécessaire pour la plupart des gens, des mesures supplémentaires peuvent être prises dans les zones où des pulvérisations sont prévues. Il est préférable pour les personnes ayant une sensibilité connue aux produits chimiques ou souffrant de troubles respiratoires, comme l’asthme, de rester à l’intérieur pendant les pulvérisations afin de réduire les risques d’aggravation de ces troubles. D’autres mesures peuvent être envisagées :

* Les personnes se trouvant dans les zones de pulvérisation peuvent fermer les fenêtres et éteindre les ventilateurs qui aspirent l’air de l’extérieur. Éteignez les climatiseurs ou réglez-les sur la recirculation de l’air intérieur. Par temps très chaud, vous pouvez ouvrir les fenêtres ou remettre en marche les ventilateurs et les climatiseurs peu après la fin de la pulvérisation aérienne.
* Rentrez les animaux domestiques à l’intérieur pendant la pulvérisation. Bien que les animaux domestiques qui restent à l’extérieur puissent être exposés à de petites quantités d’Anvil 10+10, on ne s’attend pas à ce que cette exposition ait des effets néfastes sur leur santé à la suite de la pulvérisation. Il existe de nombreux produits antiparasitaires (colliers antipuces, shampoing pour animaux domestiques, produits de trempage) contenant des ingrédients similaires qui sont utilisés directement sur les animaux domestiques pour lutter contre les tiques et les insectes.
* Si des vêtements ou des articles de plein air sont exposés pendant la pulvérisation, lavez-les avec de l’eau et du savon.
* Aucune précaution particulière ou période d’attente n’est nécessaire pour les piscines extérieures.

Comme indiqué ci-dessus, les personnes peuvent souhaiter couvrir les petits étangs à poissons d’ornement dans leur jardin pendant la nuit de la pulvérisation. Ceux-ci peuvent être découverts le matin après la pulvérisation.

**Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de fruits et de légumes provenant de jardins privés ou d’exploitations agricoles locales ?**

Non. L’Agence américaine pour la protection de l’environnement (EPA) a établi une tolérance (niveau acceptable) pour le produit qui autorise, afin de lutter contre les moustiques, l’épandage à grande échelle sur les cultures vivrières, les cultures fourragères, les pâturages et les zones de pacage. L’application ne devrait pas laisser de résidus détectables sur les cultures vivrières, les pâturages ou les cultures fourragères. Le bétail peut paître dans les zones traitées après l’application. Comme toujours, les consommateurs doivent rincer à l’eau les fruits et légumes achetés ou cultivés dans leurs jardins avant de les préparer ou de les consommer.

**Le bétail doit-il être rentré pendant la pulvérisation ?**

Non. Le bétail peut rester à l’extérieur pendant la pulvérisation et peut continuer à paître dans les zones traitées.

**Les apiculteurs doivent-ils prendre des précautions particulières pour protéger les abeilles avant ou après la pulvérisation aérienne ?**

On ne s’attend pas à des effets négatifs sur les colonies d’abeilles, car la pulvérisation aérienne aura lieu la nuit. Si les abeilles se rassemblent à l’extérieur de la ou des ruches, les apiculteurs peuvent envisager de couvrir l’entrée de la ruche ou l’ensemble des ruches à l’aide d’un tissu mouillé lâche (toile de jute, drap, etc.) pour empêcher les abeilles de sortir et d’entrer en contact direct avec le produit lors de l’application. Retirer les couvertures et les boîtes supplémentaires placées sur les ruches dès que possible le matin suivant l’application.

Si des acaricides ont été appliqués et que l’on s’inquiète de la ventilation pendant le recouvrement suggéré ci-dessus, les apiculteurs peuvent envisager d’ajouter une boîte vide supplémentaire sur le dessus pour augmenter la ventilation à l’intérieur de la ruche pendant l’application. Retirer les couvertures et les boîtes supplémentaires placées sur les ruches dès que possible le matin suivant l’application.

Le produit appliqué a une demi-vie très courte (un jour) et se décompose rapidement à la lumière du soleil. Le département a contrôlé les ruches d’abeilles lors d’épandages aériens antérieurs similaires et n’a reçu aucun rapport faisant état d’effets négatifs sur les abeilles en raison de l’utilisation de ce produit.

Pour toute autre question concernant les abeilles, contactez le MDAR Crop and Pest Services au (617) 626-1700.

**Que dois-je faire si je pense avoir une réaction indésirable à la pulvérisation de pesticides ?**

Si vous pensez que les pesticides ont des effets sur votre santé, appelez votre médecin ou le centre antipoison du Massachusetts au 800-222-1222. Si vous avez besoin d’une assistance médicale immédiate, appelez le 911.

**Qui dois-je contacter pour en savoir plus sur les pulvérisations dans ma région ?**

Pour obtenir des informations sur l’état d’avancement du plan d’intervention 2024 à l’EEE, consultez quotidiennement ce site Web. Des mises à jour seront également diffusées par les médias locaux.

Pour savoir ce qui a été pulvérisé et ce qu’il reste à faire, consultez [2024 Massachusetts Aerial Spray Map](https://massnrc.org/spray-map/Region/List). Cette carte sera mise à jour à mesure que des informations seront disponibles.

Pour toute question concernant la pulvérisation aérienne, contactez MDAR Crop and Pest Services à [mosquitoprogram@mass.gov](mailto:mosquitoprogram@mass.gov).

Pour obtenir les informations les plus récentes sur les risques liés à l’EEE et sur la manière de prévenir la maladie, contactez la division de l’épidémiologie du DPH au (617) 983-6800 ou visitez le site Web du DPH à [Mosquito-borne Diseases | Mass.gov](https://www.mass.gov/mosquito-borne-diseases) pour connaître les résultats actualisés concernant les moustiques, les cartes et l’incidence des échantillons de moustiques positifs.

Pour toute question concernant l’exposition aux pesticides, contactez le Bureau du DPH pour la santé climatique et environnementale en appelant le (617) 624-5757 ou par courriel à [DPHToxicology@mass.gov](mailto:%20DPHToxicology@mass.gov).

Pour obtenir des informations générales sur la lutte contre les moustiques, contactez le State Reclamation and Mosquito Control Board au sein du MDAR au (508) 281-6786.